

Construire l'avenir

Rapport annuel 2025

Avec résultats financiers



Table des matières

- 3** Mot de la présidente du conseil d'administration
et de la directrice générale
- 4** Mission, vision et valeurs
- 5** En bref
- 6** Réalisations liées au plan stratégique 2020-2025
 - Axe 1 : État des immeubles et des logements
 - Axe 2 : Offre de logements
 - Axe 3 : Développement social
 - Axe 4 : Fondements organisationnels
- 24** Conseil d'administration
- 25** Organigramme 2025
- 26** Résultats financiers 2025

Mot de la présidente du conseil d'administration et de la directrice générale

Construire l'avenir

L'année 2025 marque l'aboutissement du Plan stratégique 2020-2025, un cycle déterminant pour l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). Au terme de ces cinq années, l'organisation dresse un bilan solide, notamment en matière de redressement du parc immobilier et de développement de nouvelles offres de logements.

Porté par des investissements majeurs et la mobilisation de ses équipes, l'OMHM a franchi des étapes importantes visant à assurer la pérennité de son parc. La proportion d'immeubles en bon ou très bon état a progressé de façon notable, témoignant d'un rattrapage significatif après plusieurs décennies de sous-investissement.

Au-delà des réalisations concrètes, ce cycle aura également permis de faire évoluer les façons de faire de l'organisation. L'OMHM a amorcé une transformation de sa structure et de ses pratiques afin de mieux répondre aux réalités des ménages qu'il dessert. Cette évolution se poursuivra au cours des prochaines années, notamment en renforçant les services de proximité, en améliorant l'expérience des locataires et en consolidant le maintien des actifs.

Les résultats obtenus au cours du cycle 2020-2025 sont le fruit d'un engagement collectif. Nous remercions sincèrement l'ensemble du personnel pour son professionnalisme et sa capacité d'adaptation dans un contexte exigeant. Nous saluons également la collaboration précieuse de nos partenaires communautaires et institutionnels, ainsi que l'implication des locataires, qui contribuent activement à l'amélioration continue des milieux de vie.

L'année 2025 a également été consacrée à l'élaboration du Plan stratégique 2026-2029, qui marque une nouvelle étape dans le développement de l'organisation. Ce plan réaffirme le rôle de l'OMHM comme acteur clé du logement social et abordable à Montréal et met de l'avant des priorités centrées sur l'accessibilité des services, la pérennité du parc immobilier, la performance organisationnelle et la mobilisation des équipes.

Alors qu'un nouveau cycle stratégique s'amorce, l'OMHM demeure résolument engagé à poursuivre ses efforts afin d'offrir des logements de qualité, adaptés aux besoins des ménages, et à contribuer concrètement à la réponse aux défis du logement à Montréal.



A handwritten signature in blue ink, reading "Sylvie Crispo".

Sylvie Crispo
Présidente du conseil d'administration



A handwritten signature in blue ink, reading "Isabelle Pépin".

Isabelle Pépin
Directrice générale

Mission

Améliorer les conditions de vie des familles et des personnes à faible revenu en offrant des logements et des services de qualité, tout en favorisant leur pouvoir d'influence et d'action.

Vision

Être un acteur clé et un partenaire engagé dans la création de milieux de vie inclusifs, durables et humains, en soutenant l'accès à des logements de qualité et à des services adaptés pour répondre aux besoins des ménages à faible revenu ou à revenu modeste.

Valeurs

Nos valeurs représentent les principes fondamentaux qui guident chacune de nos actions. Elles définissent notre identité et orientent nos interactions avec les locataires, le personnel, les partenaires et la communauté.



Respect



Collaboration



Innovation



Inclusion et diversité



Excellence organisationnelle

En bref

Plus de
42 500
ménages

584 M\$
Budget annuel

5,2 G\$
Actif immobilisé

Plus de
24 000
logements HLM
et abordables

Quelque
17 250
unités PSL



Réalisations liées au Plan stratégique 2020-2025

AXE 1

ÉTAT DES IMMEUBLES ET DES LOGEMENTS

Objectif

Offrir à nos ménages des immeubles et des logements en bon état, salubres et adaptés à leurs besoins

Un tournant dans le redressement du parc immobilier

L'année 2025 marque un jalon important dans l'amélioration de l'état du parc de logements d'habitations à loyer modique (HLM) de Montréal. Grâce à des investissements soutenus totalisant près de 600 M\$ entre 2022 et 2025, la proportion des immeubles en bon ou très bon état a doublé, passant de 24 % à 47 %. Parallèlement, la proportion des immeubles en mauvais ou très mauvais état a reculé de 76 % à 53 %.

Ces résultats témoignent des efforts structurés déployés afin de redresser un parc immobilier vieillissant et d'en assurer la pérennité.

Malgré ces avancées, les besoins demeurent importants. L'OMHM estime à près d'un milliard de dollars les investissements requis pour maintenir durablement son parc, dont l'âge moyen atteint 48 ans.

Des investissements majeurs pour accélérer la remise à niveau

En 2025, l'OMHM a investi 156,1 M\$ dans son parc HLM, répartis entre plusieurs programmes, dont le programme de remplacement, d'amélioration et de modernisation (RAM), l'Entente Canada-Québec sur le logement et le Programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM).

Ces investissements ont permis de maintenir un rythme de travaux élevé. Plus de 340 habitations (équivalent de 10 000 logements) ont été touchées par l'un des 200 chantiers réalisés en 2025. Sur ce nombre, plus de 90 chantiers étaient majeurs et 40 d'entre eux ont été complétés au cours de l'année.

Depuis 2020, 716,2 M\$ ont été investis dans la rénovation de nos immeubles HLM.

Cette mobilisation d'envergure contribue directement à améliorer les conditions de vie des ménages et à préserver un patrimoine immobilier collectif essentiel.



Des chantiers qui transforment les milieux de vie

Retour des locataires dans plusieurs immeubles

Grâce à un investissement de 50 M\$ et trois ans de travaux majeurs, 108 familles et personnes âgées ont réintégré un des immeubles des habitations Saint-André qui a été entièrement rénové dans l'arrondissement Ville-Marie. La fin des travaux a permis à 106 ménages de regagner les habitations Pelletier et Charlevoix.

Habitations Workman-Notre-Dame, Du Parc Frontenac et autres immeubles

Des travaux de modernisation ont été réalisés dans plusieurs secteurs de Montréal, contribuant à améliorer l'état des immeubles. Ces interventions font partie des 40 chantiers majeurs complétés en 2025.



Projets lancés et en préparation

Plusieurs travaux ont été lancés ou sont en cours de planification. 140 projets en sont à l'étape de conception, d'analyse ou de préparation.

Participation des locataires

Des démarches de consultation et d'information ont été déployées tout au long des travaux. Plus de 1500 locataires ont été impliqués dans l'amélioration de leur milieu de vie.





Maintenir des milieux de vie sains et salubres

La salubrité des logements demeure une priorité constante. En 2025, l'OMHM a poursuivi ses efforts visant à limiter la présence de vermine dans ses immeubles. Les actions déployées en 2025 ont permis d'intensifier significativement les efforts de prévention et de contrôle, avec plus de 11 000 inspections réalisées, soit une hausse de 7 % par rapport à l'année précédente. Aussi, quelque 730 logements ont été scellés afin de limiter la propagation des infestations. Ces interventions contribuent à maintenir les taux d'infestation sous les seuils définis.

Mandaté par la Ville de Montréal, l'OMHM a également poursuivi son soutien aux ménages vulnérables vivant dans le parc privé, contribuant à améliorer les conditions de salubrité au-delà de son propre parc.

Une transformation qui se poursuit

Les avancées réalisées au cours du cycle 2020-2025 constituent une base solide pour les prochaines années. Elles permettent à l'OMHM d'aborder le nouveau cycle stratégique avec des assises renforcées, tout en poursuivant les efforts nécessaires pour assurer la pérennité et la qualité de son parc immobilier.



Réalisations liées au Plan stratégique 2020-2025

AXE 2

OFFRE DE LOGEMENTS

Objectif

Augmenter et diversifier notre offre de logements

Une capacité accrue à intervenir dans un contexte de crise du logement

Dans un contexte de pression importante sur le marché du logement, les actions déployées par l'OMHM en 2025 ont permis de consolider et d'élargir son rôle comme acteur clé de l'habitation sociale et abordable à Montréal. Un financement de 9,6 M\$ a été obtenu pour réaliser des travaux d'urgence, visant à protéger l'intégrité des bâtiments et la santé et la sécurité des locataires.

Une intervention d'envergure : 717 logements protégés

L'année 2025 a été marquée par la prise en charge de 717 logements et de 26 locaux commerciaux dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. Mandaté par la Ville de Montréal, l'OMHM assure la gestion de ce parc. Réalisée en à peine soixante jours, cette transaction a mobilisé plusieurs équipes et permis de sécuriser l'abordabilité de ces logements à long terme. Cette intervention a servi de levier pour expérimenter de nouvelles approches d'accompagnement des locataires, appelées à être déployées plus largement par l'OMHM dès 2026.

Des projets structurants qui progressent

Habitations de la Promenade

(Mercier-Hochelaga-Maisonneuve)

Cet immeuble de 100 logements a été développé par Mission Unitairés. Les logements destinés à des personnes âgées ont été mis en location à l'automne 2025. Le transfert de propriété et l'arrivée des premiers locataires sont prévus en 2026.



Habitations Des Neiges

(Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce)

Ce projet de 31 logements destinés principalement à des familles et à des personnes seules a franchi les étapes préalables au début du chantier en 2025. Le début de la construction est prévu en 2026.



Habitations Les Îles Courcelles

(Dorval)

L'OMHM a lancé la construction de 82 logements préfabriqués en usine, pour un investissement estimé à 36,9 M\$.

Ce projet novateur, réalisé en mode conception-construction, vise à réduire les délais de livraison tout en maintenant des standards élevés de qualité et de durabilité. Il permettra de loger des ménages de 55 ans et plus.

Parallèlement, plusieurs autres projets sont en préparation, contribuant à renforcer l'offre de logements sociaux et abordables à moyen terme.



Des besoins toujours importants

Malgré les efforts déployés, la demande demeure élevée. Au 31 décembre 2025, 12 429 ménages étaient en attente d'un logement à loyer modique.

Cette donnée témoigne de l'ampleur des besoins et de la nécessité de poursuivre les efforts afin de développer une offre de logements adaptée aux différentes réalités des ménages montréalais.



Des mesures visant à améliorer l'accès au logement

En complément du développement de nouvelles unités, l'OMHM compte sur plusieurs leviers pour faciliter l'accès au logement.

Grâce au Programme de supplément au loyer (PSL), qui permet de loger plus de 17 250 ménages, l'OMHM a pu offrir une subvention au logement à plus de 300 ménages en situation de vulnérabilité (situations d'urgence, victimes de violence conjugale et personnes aux prises avec des enjeux d'itinérance ou de santé mentale).

Par ailleurs, des assouplissements ont été mis en place afin de simplifier l'accès au PSL pour les personnes en situation d'itinérance. Cette initiative a d'abord fait l'objet d'un projet pilote mené avec les organismes responsables de Projet Logement Montréal (PLM), notamment la Maison du Père, l'Accueil Bonneau, la Mission Bon Accueil et la Mission Old Brewery. Les mesures ont ensuite été élargies à l'ensemble des organismes partenaires, permettant de réduire les obstacles administratifs et de simplifier l'accès au logement pour les personnes les plus vulnérables.

Un accompagnement pour aider les ménages à se loger durablement

Le Service de référence joue un rôle primordial dans l'accompagnement des ménages à la recherche d'un logement. Mandaté par la Ville de Montréal pour offrir les services d'aide à la recherche de logement, l'OMHM a reçu une bonification budgétaire de 760 000 \$ en 2025.

En 2025, près de 1900 ménages ont été accompagnés (16 % de plus qu'en 2024).

De ce nombre, 488 ménages ont dû être hébergés (21 % de plus qu'en 2024).

Ce service permet d'orienter les ménages vers les ressources appropriées, qu'il s'agisse de logements subventionnés, du marché privé ou de solutions d'hébergement temporaire.

Une contribution directe à la stabilité des ménages

Grâce au programme Passerelle, réalisé en partenariat avec la Mission Old Brewery, 81 ménages à risque d'itinérance ou éprouvant des difficultés à se prendre en charge ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé en 2025. Cette hausse de 37 % par rapport à 2024 démontre l'importance de cette initiative qui contribue à prévenir des situations d'instabilité résidentielle.

Une action appelée à se poursuivre

Les initiatives mises en place en 2025 renforcent la capacité de l'OMHM à agir de manière complémentaire sur le développement de l'offre, l'accès au logement et l'accompagnement des ménages.

Elles constituent des bases importantes pour répondre aux priorités du prochain cycle stratégique.





Réalisations liées au Plan stratégique 2020-2025

AXE 3

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Objectif

Contribuer à améliorer la qualité et les conditions de vie des ménages en favorisant leur pouvoir d'agir

Un rôle essentiel auprès des ménages les plus vulnérables

Au-delà de la gestion immobilière, l'OMHM joue un rôle de premier plan dans l'accompagnement des ménages vivant des situations de vulnérabilité. En 2025, les interventions déployées ont permis de soutenir des milliers de locataires. Ces actions contribuent directement à maintenir des milieux de vie stables, sécuritaires et harmonieux.

Favoriser la participation des locataires

L'OMHM poursuit ses efforts visant à renforcer le pouvoir d'agir des locataires et à favoriser des milieux de vie inclusifs et solidaires. Cette mobilisation s'est traduite par un soutien aux instances de participation, par le déploiement de projets communautaires et par des interventions adaptées aux réalités sociales des ménages.

Les locataires, des partenaires à part entière

Conformément à la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*, l'OMHM compte deux comités consultatifs des résidents (CCR) : l'un pour les HLM et l'autre pour les résidences ENHARMONIE. Composés de locataires élus, ces comités constituent des instances privilégiées de dialogue avec l'organisation et contribuent activement à l'amélioration des milieux de vie.

Les 20 membres du CCR ENHARMONIE ont exprimé des préoccupations concernant le taux d'effort des ménages pour assumer le paiement du loyer et des services, ainsi que la qualité des services offerts.

Les 14 membres élus du CCR HLM ont participé activement à l'ajustement des comités de secteur et ont abordé plusieurs enjeux, dont l'entraide dans les milieux de vie et la consolidation de la collaboration entre les locataires et les responsables de l'entretien et des réparations.

Les comités de secteur, qui regroupent des locataires désignés par les associations et des membres du personnel de l'OMHM, ont soutenu divers projets de participation citoyenne visant notamment à renforcer le sentiment de sécurité, à accompagner les ménages confrontés à des enjeux de salubrité et à contribuer au maintien de la propreté des immeubles.

Par ailleurs, plus de 120 associations de locataires ont continué de jouer un rôle essentiel en dynamisant les milieux de vie, en faisant la promotion de l'entraide et de la bienveillance, ainsi qu'en représentant les besoins des locataires.

Cette participation constitue un levier important permettant d'améliorer durablement la qualité de vie dans les habitations.





Cartographie des bonnes pratiques en sécurité communautaire

Grâce à la collaboration des chercheurs Janie Houle et Paul Morin, un portrait des initiatives en sécurité communautaire dans les HLM a permis de déterminer les facteurs de succès et d'élaborer un plan d'action fondé sur les bonnes pratiques, dans la continuité du forum sur la sécurité tenu à l'automne 2024.



Des interventions en hausse pour répondre à des besoins croissants

En 2025, plus de 2 100 interventions psychosociales ont été réalisées auprès des ménages, en collaboration avec le réseau de la santé et les organismes communautaires. Cette augmentation de 20 % en comparaison avec 2024 témoigne à la fois de l'ampleur des besoins et de la capacité de l'OMHM à intervenir de manière proactive.

Ces interventions visent notamment à :

- prévenir les situations de crise;
- soutenir les ménages en difficulté;
- favoriser l'harmonie dans les milieux de vie.



Prévenir plutôt qu'intervenir en urgence

Les actions mises en place par l'OMHM s'inscrivent de plus en plus dans une logique de prévention. L'organisation travaille en amont afin de limiter les situations pouvant mener à des conflits, à des évictions ou à une détérioration des conditions de vie.

Cette approche repose sur une présence accrue sur le terrain, une meilleure connaissance des milieux et une collaboration étroite avec les partenaires.



Des initiatives qui renforcent les milieux de vie

En étroite collaboration avec les locataires et les organismes communautaires, l'OMHM agit pour améliorer les conditions de vie dans ses milieux de vie. Ces partenariats permettent de déployer des initiatives adaptées aux besoins des ménages, afin de soutenir la stabilité résidentielle, de favoriser un climat harmonieux et de préserver la salubrité des logements.



Améliorer la propreté des milieux de vie

Quatre projets portés par et pour les locataires ont été déployés dans 41 immeubles. Plus de 180 personnes se sont mobilisées pour améliorer la propreté des milieux de vie.



Favoriser le vivre-ensemble

Six spectacles de musique, accompagnés de repas inspirés de l'Afrique du Nord et des Antilles, ont rassemblé plus de 200 personnes dans six HLM de Montréal, favorisant ainsi le dialogue et la cohabitation harmonieuse.

Rencontre intergénérationnelle aux habitations Durocher

Une initiative portée par LOVE Québec a permis de réunir jeunes et aînés autour d'activités culturelles et d'échanges. Ce projet mobilisateur a fait l'objet d'un reportage diffusé à CityNews.



Mettre en valeur le talent des jeunes

Plus de 10 000 jeunes vivent en HLM et plusieurs se démarquent par leur créativité et leur engagement. L'un d'entre eux, Marcus Ségur, a présenté sa première exposition à la Galerie RAM. Avec ses œuvres, il porte un regard artistique sur la réalité des HLM afin d'en révéler la beauté et de déconstruire certains préjugés.



Projet des jeunes médiateurs

Douze jeunes ont été recrutés et formés pour intervenir auprès des 16 à 25 ans dans quatre plans d'ensemble famille. En plus de créer de l'emploi, cette initiative a contribué à réduire les incivilités et la criminalité dans les milieux concernés.

Une approche en évolution

Les actions déployées en 2025 s'inscrivent dans une volonté de structurer davantage l'intervention sociale au sein de l'OMHM. Elles constituent des bases importantes qui permettront de renforcer, au cours des prochaines années, les pratiques d'accompagnement et de soutien aux ménages.

Dans un contexte où les besoins évoluent et se complexifient, l'OMHM poursuivra ses efforts afin d'adapter ses interventions et de consolider son rôle d'acteur social de proximité.





AXE 4

Réalisations liées au Plan stratégique 2020-2025

FONDEMENTS ORGANISATIONNELS

Objectif

Miser sur nos forces et nos acquis pour évoluer vers une organisation plus agile et créative

Une année charnière pour l'OMHM

L'année 2025 a marqué un moment déterminant dans l'évolution de l'OMHM. Elle a été consacrée à structurer les bases du prochain cycle stratégique, à moderniser l'image de l'organisation et à engager une transformation en profondeur de ses façons de faire.

Le lancement du Plan stratégique 2026-2029 et le déploiement d'une nouvelle image de marque en 2026 constitueront des jalons importants, permettant de clarifier le positionnement de l'OMHM et de mieux refléter son rôle crucial au sein du filet social montréalais.

Une réorganisation mobilisatrice pour mieux répondre aux défis

Tout au long de 2025, l'OMHM a poursuivi la réorganisation de sa structure en misant sur une approche concertée, ancrée dans la réalité du terrain et orientée vers un objectif clair : offrir des services simplifiés, accessibles et plus proches des besoins des locataires et des demandeurs.

Une vaste démarche de consultation du personnel sur le terrain a permis de brosser un portrait précis des milieux de vie et de leurs enjeux. Ces échanges ont également alimenté les réflexions entourant l'implantation de futurs bureaux de proximité, le partage des ressources humaines et financières, ainsi que l'adaptation de l'offre de services.

Parallèlement, des travaux transversaux ont été menés afin de revoir les pratiques d'accueil et de poser les bases d'une porte d'entrée unique. Cette réflexion collective vise à offrir une expérience plus uniforme, peu importe le point de service, en outillant adéquatement le personnel pour répondre efficacement aux besoins des ménages.



Une forte mobilité interne

Afin de se donner les moyens de réaliser son prochain plan stratégique, cette réorganisation s'est appuyée sur un important effort de recrutement et de développement des talents. Plusieurs postes ont été pourvus à l'interne, favorisant ainsi la mobilité et l'évolution professionnelle du personnel.

Soutenue par une équipe dédiée à la gestion du changement et par une collaboration étroite avec les gestionnaires, cette démarche structurée a mené à la mobilité d'une centaine de personnes. Elle témoigne de la capacité de l'organisation à s'adapter tout en consolidant ses expertises.



Ajustements à la structure

La nouvelle structure organisationnelle met davantage en lumière deux grandes priorités de l'OMHM, soit les services de proximité et la pérennité des immeubles. Ainsi, le Service de proximité a été créé afin de simplifier l'accès aux services pour les locataires et d'assurer une meilleure coordination des interventions. Quant au Service du maintien des actifs, les activités ont été regroupées afin d'accélérer les inspections préventives ainsi que d'assurer un meilleur entretien de nos immeubles. En parallèle, des ajustements ont été apportés aux services administratifs afin d'améliorer leur efficacité opérationnelle.

Renouvellement des conventions collectives

Les conventions collectives des cols blancs, des cols bleus et des surveillants-résidents ont été renouvelées jusqu'au 31 décembre 2028, à la suite d'échanges respectueux et constructifs.

Ce renouvellement contribue à maintenir un climat de travail stable et propice à la mobilisation des équipes.



Renforcer la gouvernance et les mécanismes de décision

En 2025, l'OMHM a amorcé une première étape de révision de sa gouvernance en harmonisant les mandats des comités relevant du conseil d'administration, afin de clarifier les rôles et responsabilités, de standardiser les règles de fonctionnement et de renforcer la cohérence des pratiques.

Cette mise à jour vise à mieux soutenir le conseil d'administration dans ses responsabilités stratégiques et de surveillance, tout en assurant des processus plus transparents, rigoureux et conformes aux exigences légales et aux valeurs de l'OMHM.

Adapter le cadre réglementaire et les pratiques

L'OMHM a également procédé à différents ajustements réglementaires et administratifs afin d'assurer une meilleure cohérence de ses interventions et de s'adapter à l'évolution des exigences du secteur.

À cet égard, le nouveau *Règlement sur la gestion contractuelle* renforce les exigences en matière d'équité, de transparence, de gestion des conflits d'intérêts et d'approvisionnement responsable. Les pratiques auparavant encouragées deviennent désormais des obligations formelles.

Pour répondre aux exigences de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* (Loi 14), une directive encadrant les situations dans lesquelles une communication peut être faite dans une autre langue que le français a également été adoptée.

Des initiatives qui font évoluer nos pratiques

Modernisation du magasin

Une transformation numérique a été amorcée afin d'optimiser la gestion des inventaires. Cette initiative améliore l'efficacité des opérations.

Recettes santé dans les résidences ENHARMONIE

De nouvelles recettes ont été créées en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec afin de rehausser la satisfaction à l'égard des services alimentaires.

Expérience acoustique – Résidence Le Mile-End

Des aménagements variés ont permis d'améliorer le confort sonore dans les espaces communs. Ce projet a favorisé le retour à la vie sociale de résidents qui ne fréquentaient plus les lieux communs.



Services aux locataires et accès à l'information

Centre d'appels

Le Centre d'appels a reçu quelque 185 160 appels de locataires concernant des demandes d'entretien, de réparation, de sécurité, de location et de salubrité des logements. Le taux de réponse était de 85 %.

Accès à l'information

537 demandes ont été traitées en 2025, majoritairement liées à des renseignements personnels.

Une organisation tournée vers l'avenir

Les transformations engagées en 2025 témoignent d'une volonté claire de faire évoluer l'OMHM afin de mieux répondre aux défis actuels et à venir.

Elles permettent de doter l'organisation de bases solides pour amorcer la mise en œuvre du Plan stratégique 2026-2029 et poursuivre son développement au service des ménages montréalais.

Conseil d'administration



Sylvie Crispo
présidente



Danielle Fournier
vice-présidente



M'Baye Diagne
trésorier



Suzanne Payant
administratrice



François Ferland
administrateur



Marie-France Raynault
administratrice



Mohamed Yacine Rahmania
administrateur

Le conseil d'administration (CA) de l'OMHM exerce les pouvoirs que lui confèrent la loi et ses lettres patentes. Le CA adopte les règlements et les politiques. Il approuve les contrats dépassant la délégation de la directrice générale et traite toute matière ayant un impact sur les activités de l'organisation et requérant son approbation. Il est composé de neuf membres : le conseil d'agglomération de Montréal en nomme cinq (deux postes sont vacants), le gouvernement du Québec en nomme deux et les locataires en élisent deux.

L'OMHM est très sensible à ce que l'organisation soit la plus représentative possible de ses locataires et, plus largement, de la population québécoise. Ainsi, il a ajouté à son conseil d'administration des personnes issues des groupes racisés et des minorités ethniques, en collaboration avec l'organisme Concertation Montréal. Cette démarche vise à renforcer globalement la présence de la diversité culturelle au sein de l'organisation.

Organigramme 2025



Résultats financiers 2025

	HLM PRHLM 2025 \$	HLM privé 2025 \$	PSL 2025 \$	SARL 2025 \$
Produits				
Loyers	-	282 056	-	-
Apports:				
Subventions provinciales	7 291 626	188 944	74 150 986	517 500
Subventions municipales	810 181	-	8 229 016	-
Subventions fédérales	-	-	-	-
Amortissement subventions provinciales	413 335	109 476	-	-
Amortissement subventions municipales	45 926	-	-	-
Autres	-	4 600	-	-
Total des Produits	8 561 068	585 076	82 380 002	517 500
Charges				
Administration	-	19 995	82 380 002	517 500
Conciergerie et entretien	-	47 834	-	-
Énergie, taxes, assurances et sinistres	-	215 554	-	-
Remplacement, amélioration et modernisation	8 101 807	178 143	-	-
Intérêts sur financement intérimaire	-	-	-	-
Intérêts sur la dette à long terme	-	8 079	-	-
Autres frais de financement	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	459 261	109 476	-	-
Amortissement de la contribution au FQHC	-	-	-	-
Services à la clientèle	-	-	-	-
Total des Charges	8 561 068	579 081	82 380 002	517 500
Excédent des produits sur les charges	-	5 995	-	-

Résultats financiers 2025 (suite)

Développement	ACL	LAQ	Immeubles	Total multiprogramme	
			Benny Farm		
			et autres	2025	2024
2025	2025	2025	2025		
\$	\$	\$	\$	\$	\$
-	11 074 536	25 489 771	3 197 003	159 107 728	150 920 908
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	161 282 976	146 074 035
-	-	-	154 077	18 812 588	18 257 917
-	1112 960	2 725 826	-	154 077	174 846
52 441	967 464	979 174	-	30 814 620	27 326 277
-	222 832	686 582	2 844 463	2 045 005	2 012 482
52 441	13 377 792	29 881 353	6 195 543	5 816 970	5 421 655
-	1176 566	5 231 235	1785 494	378 033 964	350 188 120
-	1163 442	4 406 053	774 814		
-	2 634 174	5 946 422	1 059 521	130 357 161	119 899 971
-	-	-	-	44 506 730	43 194 200
-	-	-	-	90 760 973	75 613 360
52 441	3 754 257	2 219 389	657 377	42 893 386	46 322 651
-	-	-	-	2 793 638	4 488 288
-	3 821 237	6 474 492	490 628	16 229 293	15 917 110
-	107 540	749 472	-	466 587	485 559
-	697 784	4 416 821	505 533	38 381 533	34 807 911
52 441	13 355 000	29 443 884	5 273 367	857 012	857 011
-	22 792	437 469	922 176	9 156 834	8 470 814
-	-	-	-	376 403 147	350 056 875
-	-	-	-	1630 817	131 245

Office municipal d'habitation de Montréal
400, boulevard Rosemont
Montréal (Québec) H2S 0A2
514 872-6442
omhm.qc.ca

3^e trimestre 2026
Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-921999-76-2

